



DEPARTEMENT DU RHONE
Mairie de Saint Just d'Avray



Compte rendu du conseil municipal du 16 octobre 2018

Présents : Mme Christine GALILEI, R. SALEMBIER, JM DURDILLY, JM. GARNIER, JF. LACROIX, R.MAYNARD (arrivé à 21h), AM. LLOMBARD, G. CHARPIN, B. BOURBON.

Absents excusés : S. CORGIER pouvoir donné à R. SALEMBIER, M. DUCROS pouvoir donné à C. GALILEI, S. VIGNON pouvoir donné à J.M. DURDILLY, Y. MOREAU

Absents : S. KASPRZYK.

Secrétaire de séance : B. BOURBON

Rappel de l'ordre du jour

Ordre du jour

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25/09/2018.

2/ Délibération pour augmentation du loyer de l'appartement rue de l'industrie suite à la rénovation totale.

3/ Délibération pour renégociation des contrats d'assurance.

4/ Rapport sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable, année 2017.

*Projet salon de coiffure.

Questions diverses.

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25/09/2018.

2/ Délibération pour augmentation du loyer de l'appartement rue de l'industrie suite à la rénovation totale.

Madame le Maire rappelle que l'appartement 97, rue de l'industrie a été rénové entièrement : peinture murs et menuiseries, sols, remplacement évier cuisine et radiateurs dans toutes les pièces.

Madame Le Maire propose une augmentation du loyer de 6% environ avant de le relouer.

Le montant du loyer mensuel étant de 452.20 €, il se montera à 480,00 euros.

Le loyer sera révisé annuellement selon l'indice de référence des loyers.

Adopté à l'unanimité

Madame Gaëlle Charpin n'a pas pris part au vote et s'est retirée de la salle.

3/ Délibération pour renégociation des contrats d'assurances.

Madame le Maire rappelle que la commune est assurée chez Groupama Rhône-Alpes. Le montant annuel des cotisations est de 10 731.00 euros.

Contrats : mission collaborateur, véhicules et bâtiments.

Madame le Maire propose de renégocier les contrats d'assurances de la collectivité.

Après plusieurs consultations, les propositions sont

- ALLIANZ à Amplepuis : 6 908.00 euros annuel reste à voir l'assurance du matériel info +120 euros
- AXA à Beaujeu : 9 639.00 euros annuel

Madame le Maire propose de contractualiser avec Allianz à compter du 1^{er} janvier 2019, qui se chargera de résilier le contrat Chez Groupama.

Madame le Maire demande l'autorisation de l'autoriser à signer tous les documents s'y référant.

Adopté à l'unanimité

4/ Rapport sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable, année 2017.

Comme chaque année, Madame le Maire soumet au conseil municipal afin qu'il donne acte de la communication le rapport annuel sur le prix et la qualité du service pour l'année 2017 établi par le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Rhône-Loire-Nord compétent en matière de gestion du service de distribution de l'eau potable dans la commune.

Adopté à l'unanimité

*Projet salon de coiffure.

Une étude sera faite pour l'installation du salon de coiffure dans le cabinet médical.

Questions diverses.

Retour sur une réunion avec les élus de la vallée d'Azergues concernant le manque de médecin.

2 Possibilités sont à étudier :

- L'hôpital de Grandris est à la recherche d'un médecin qui pourrait éventuellement faire des consultations en parallèle.
- L'installation de la télémédecine à la maison de santé à Lamure en partenariat avec la COR.

Une réunion est prévue prochainement avec les professionnels de santé du secteur.

Accord du conseil municipal pour la prise en charge de 5 repas du jour à l'Auberge des sapins pour les intervenants présents lors de la journée dédiée aux écoles dans le cadre de la Semaine du Goût.

Cimetière : la procédure de reprise des concessions abandonnées est lancée. Un affichage des tombes en abandon est visible aux entrées du cimetière ainsi que sur le panneau d'affichage. Un article paraîtra sur le progrès et sur le site de la commune. Le 1^{er} procès-verbal aura lieu le vendredi 16 novembre à 11H00.

Défilé du dimanche 11 novembre à 11h.

Village d'accueil, possibilité de demander une intervention en conseil municipal suite à la rencontre du samedi 6 octobre.

Portes ouvertes au château de Longeval, le 27 octobre à 11h, visite spécifique pour les élus du conseil municipal.

Dans le cadre de la prise de la compétence informatique : Gestion de la boîte mail de la Mairie par la COR, à voir si le site web est géré par la COR.

Prochain conseil : Mardi 27 novembre 2018, 20h30

Le Maire

Christine GALILEI

